

Département des Côtes d'Armor



Commune de Saint-Agathon

PLAN LOCAL D'URBANISME

6. Liste des emplacements réservés



L'atelier urbain

L'ATELIER URBAIN

Urbanisme et aménagement

4 rue Ampère – BP30255 – 22302 LANNION

e-mail : contact@atelierurbain.fr



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° d'opération	Désignation	Surface	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un merlon et de murs anti-bruit entre la zone industrielle de Bellevue et l'agglomération de Saint-Agathon	Bande de 20m au Nord de la voie ferrée et emprise pour murs anti-bruit le long des deux habitations existantes	Guingamp Communauté
2	Extension du cimetière	8322 m ²	Commune
3	Accès au site de la salle multifonction pour faciliter la mutualisation des équipements de la salle et du cimetière par du stationnement commun	27874 m ²	Commune
4	Desserte du secteur de Roz an Bouard	614 m ²	Commune
5	Accès au secteur de la vallée du Frouit	237 m ² (bande de 10 m de large)	Commune
6	Aménagement d'une plateforme logistique rail-route	42262 m ²	Guingamp Communauté
7	Aménagement d'un ouvrage de rétention des eaux pluviales	2520m ²	Commune

Les emprises des aménagements sont données à titre indicatif. Elles seront définies précisément par les plans d'exécution correspondants.

Pour les opérations concernant le réseau routier départemental, les projets d'aménagement devront être soumis à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général seule habilitée à les autoriser.